

Rapport annuel 2010 - 2011

Le savoir innu au service de l'éducation



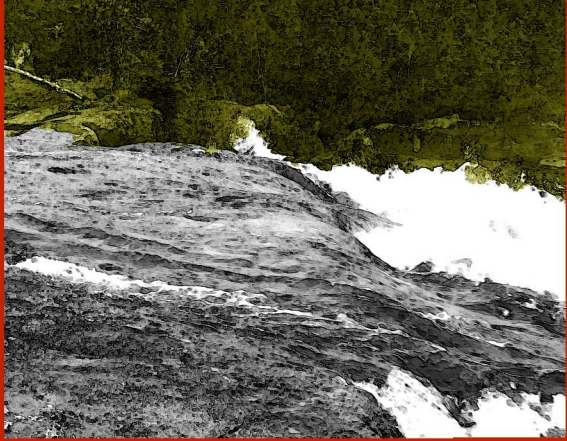


Table des matières

MOT DU PRÉSIDENT	5
MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	7
RAPPORT DES SECTEURS	
I. ADMINISTRATION	
1. AFFAIRES COURANTES	9
2. RESSOURCES HUMAINES	9
3. RESSOURCES MATÉRIELLES	10
4. RESSOURCES FINANCIÈRES	10
II. INNU-AIMUN MAK INNU-AITUN	
1. INNU-AIMUN	16
2. INNU-AITUN	18
III. ÉDUCATION	
1. ENSEMBLE POUR LA RÉUSSITE DE NOS JEUNES	21
2. PROGRAMMES EN ÉDUCATION	22
3. PRSEPN	25
4. ADAPTATION SCOLAIRE	27
IV. ÉTATS FINANCIERS	
1. RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	32
2. RÉSULTAT	34
3. ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS	35
4. BILAN	36
5. FLUX DE TRÉSORERIE	37
6. PRODUITS	38



Tableau : Geneviève Louis

MOT DU PRÉSIDENT



Kuei!

Aujourd'hui, nos communautés font face à de grands défis. Que l'on soit pour ou contre, le Plan Nord nous rappelle l'importance d'investir dans l'éducation pour l'avenir de nos jeunes. L'éducation, conjuguée au savoir traditionnel, peut nous donner la capacité de vision et d'action nécessaires pour protéger nos droits et nos territoires. L'éducation nous permet aussi de saisir de nouvelles opportunités d'emploi. Elle peut nous aider à concevoir des projets de développement durable.

Cette année encore, l'Institut Tshakapesh a été en première ligne pour l'amélioration des services éducatifs offerts dans nos communautés. Notre objectif est que les étudiants innus reçoivent la meilleure éducation possible : une formation au moins comparable à celle des autres étudiants de la province du Québec.

Le présent rapport illustre les grandes actions entreprises par Tshakapesh pendant l'année 2010-2011. Je tiens à souligner la création des comités pédagogiques pour l'enseignement des mathématiques (CPM) et du français (CPF) afin d'élaborer des tests normalisés qui seront administrés dans toutes les écoles membres. Quant au Comité du programme d'enseignement de la langue innue, il continue son travail d'élaboration des scénarios d'apprentissage pour le primaire et le secondaire.

Pour terminer, je tiens à souligner tout le travail du personnel de Tshakapesh et à vous remercier pour votre implication. Merci aussi à tous les membres du Conseil d'administration pour votre temps et votre dévouement. Mon mandat se termine bientôt. J'ai été très fier d'être président de Tshakapesh et d'avoir contribué, avec vous tous, à l'avancement de notre nation.

lame,

Richard Mollen, président



Tableau : Richard « Menntan » Fontaine



MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Kuei,

En juin 2008, le premier ministre Stephen Harper, au nom de tous les Canadiens, a fait des excuses publiques à la Chambre des communes à propos des pensionnats indiens en admettant que la politique d'assimilation était erronée, qu'elle a fait beaucoup de mal et qu'elle a causé des dommages importants à la culture, au patrimoine et aux langues autochtones.

En 2010, le Canada a, enfin, signé la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones.

Mais même avec ces progrès, la vérificatrice générale Sheila Fraiser dénonce, une fois encore, dans son rapport de 2011 à la Chambre des communes « que les conditions de vie dans les réserves des Premières Nations laissent à désirer, comparativement à celles observées ailleurs au Canada ». Madame Fraiser précise que « des changements sont nécessaires... et qu'il faudra des efforts concertés du gouvernement fédéral et des Premières Nations pour y remédier... ». Plus loin dans le rapport, on peut lire : « en dépit des efforts considérables et des mesures concrètes prises dans certains secteurs, les organisations fédérales n'ont pas réalisé de progrès satisfaisants... L'écart relatif au niveau de la scolarité entre les Premières Nations vivant dans les réserves et la population canadienne en général s'est creusé... ».

Cette collaboration pour le changement et l'innovation, présentée par la vérificatrice générale comme nécessaire pour améliorer les conditions générales des Premières Nations, n'est pas encore une pratique courante au ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada (AANC).

L'Institut Tshakapesh compte sur cette collaboration afin de trouver des solutions novatrices pour la réussite scolaire des jeunes Innus. S'en tenir aux lignes directrices des programmes conçus et mis en place par le ministère signifie perpétuer le statu quo.

Cette année encore, Tshakapesh a travaillé fort pour la promotion de la langue et de la culture innues, et pour l'amélioration des services éducatifs offerts aux écoles membres. Je voudrais remercier les membres des différents comités, les professionnels, les enseignants, le personnel des écoles et les employés de Tshakapesh pour leur précieuse collaboration.

Bonne lecture, et surtout, pensez à communiquer avec nos services pour tout commentaire ou pour toute information additionnelle.

Denis Vollant, directeur général



Tableau : Ernest « Aness » Dominique



RAPPORT DES SECTEURS

I. ADMINISTRATION

1.AFFAIRES COURANTES

L'Assemblée générale annuelle (AGA) 2010-2011 de l'Institut Tshakapesh a eu lieu le 14 juin 2010 à Unaman-shipu. La population a pu y assister en personne ou suivre son déroulement à partir de notre site Web : www.tshakapesh.ca.

Lors de l'AGA 2010-2011, les représentants ont adopté, par voie de résolution, la création d'un Comité consultatif composé de huit membres issus de l'Assemblée générale. Ce comité apportera son soutien aux gestionnaires de Tshakapesh dans la mise en place du Projet de régionalisation des services en éducation (PRSE).

Au cours de cette année financière, le Conseil d'administration (CA) a tenu sept rencontres et adopté sept résolutions dont, entre autres, une résolution ratifiant le Cahier du personnel, document qui précise et définit les conditions de travail de tous les membres du personnel. Après avoir obtenu un poste au sein de Tshakapesh, un des cinq membres du CA a donné sa démission. Le poste vacant sera comblé lors de la prochaine AGA.

2.RESSOURCES HUMAINES

Le renforcement de nos capacités ne constitue pas seulement une priorité, mais aussi une mesure de compensation du sous-financement chronique des écoles des Premières Nations. Tshakapesh mise sur la formation continue de son personnel permanent et, en général, de toutes les ressources humaines

travaillant pour son organisation. En 2010-2011, plus de 30 formations ont été organisées. Les personnes qui en ont bénéficié affirment se sentir soutenues dans leur travail et plus valorisées.

Le Cahier du personnel a été révisé afin d'assurer un meilleur environnement de travail et des conditions d'emploi intéressantes. Le solde des congés de maladie non utilisés sera monnayable. De plus, une prime pour la connaissance de la langue innue est prévue pour la prochaine année financière.

3. RESSOURCES MATÉRIELLES

Afin de favoriser l'acquisition des compétences, Tshakapesh a acheté des équipements informatiques et des logiciels. Ces équipements permettent le suivi des dossiers des élèves qui fréquentent les écoles innues. Toutes ces données sont sécurisées.

Un nouveau logiciel comptable permet aussi de suivre les activités financières par secteur et par programme.

4. RESSOURCES FINANCIÈRES

Le budget annuel est approuvé par le CA qui peut ainsi suivre les activités financières de Tshakapesh. Grâce à un nouveau logiciel comptable, les directeurs des secteurs reçoivent mensuellement le sommaire de leurs activités financières. Toute modification d'activité ou de projet est possible après entente.

Voici une série de quatre tableaux. Trois tableaux portent sur les cinq dernières années, de 2006-2007 à 2010-2011 : les revenus de Tshakapesh versus montants versés aux communautés et aux projets-école (Tableau 1), les

montants versés aux communautés (Tableau 2), la répartition du budget de Tshakapesh par secteur (Tableau 3). Un tableau détaille la répartition des dépenses de Tshakapesh au cours de l'année financière 2010-2011 (Tableau 4); plus de 3 019 728 \$ ont été distribués pendant l'année 2010-2011

Tableau 1.

Revenus de Tshakapesh versus montants versés aux communautés et aux projets-écoles sur les cinq dernières années, de 2006-2007 à 2010-2011.

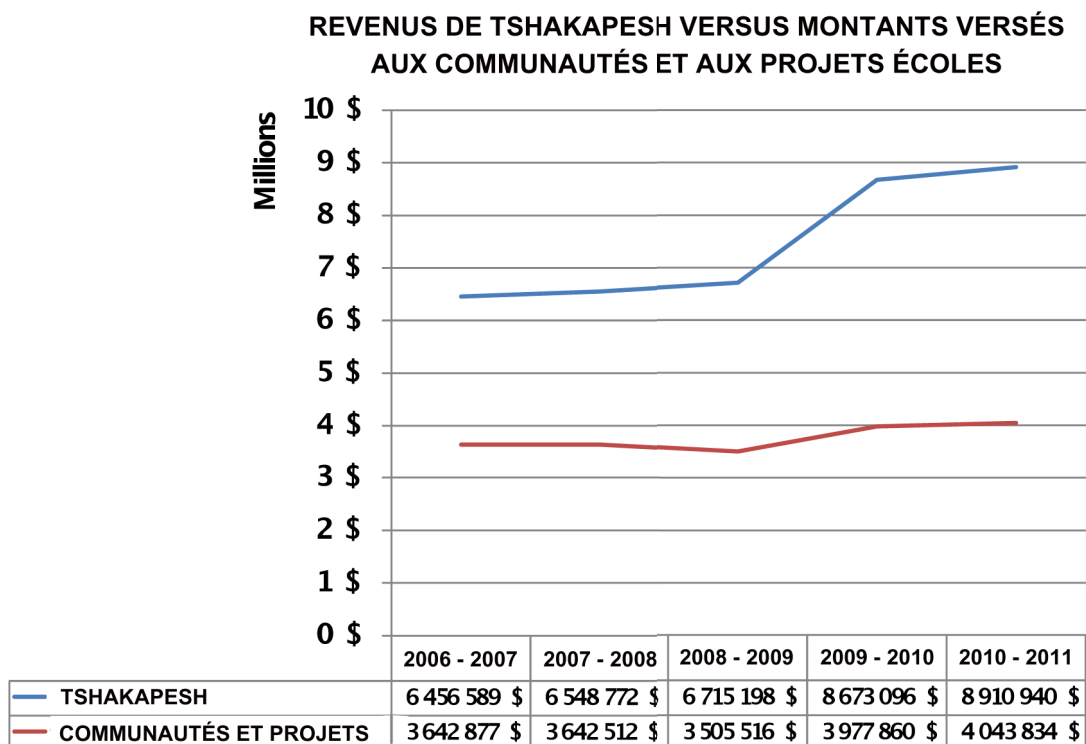




Tableau 2.

Montants versés aux communautés sur les cinq dernières années, de 2006-2007 à 2010-2011.

MONTANTS VERSÉS AUX COMMUNAUTÉS

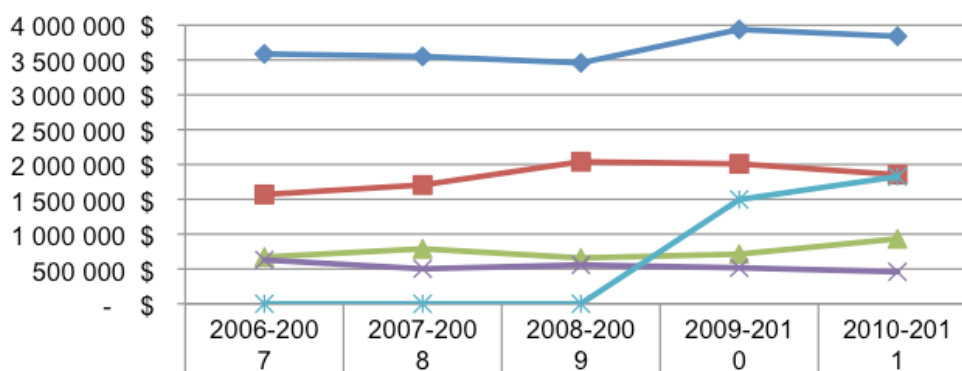
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
ESSIPIT	24 764 \$	32 157 \$	30 235 \$	16 153 \$	16 478 \$
PESSAMIT	612 141 \$	751 794 \$	869 954 \$	879 051 \$	740 518 \$
UASHAT mak MANI-UTENAM	1 087 730 \$	1 073 390 \$	969 329 \$	967 687 \$	998 374 \$
MATIMEKUSH / LAC-JOHN	357 192 \$	307 233 \$	306 458 \$	233 280 \$	139 211 \$
EKUANITSHIT	247 622 \$	281 374 \$	217 270 \$	155 351 \$	207 867 \$
NUTASHKUAN	32 335 \$	32 138 \$	24 735 \$	305 987 \$	322 060 \$
UNAMAN-SHIPU	590 516 \$	515 328 \$	557 945 \$	476 680 \$	411 612 \$
PAKUT-SHIPU	443 057 \$	341 645 \$	255 371 \$	152 768 \$	183 608 \$
TOTAL	3 395 357 \$	3 335 059 \$	3 231 296 \$	3 186 957 \$	3 019 728 \$



Tableau 3.

Répartition du budget de Thakapesh par secteur, sur les cinq dernières années, de 2006-2007 à 2010-2011.

Répartition du budget de Tshakapesh par secteur
entre 2006-2007 et 2010-2011

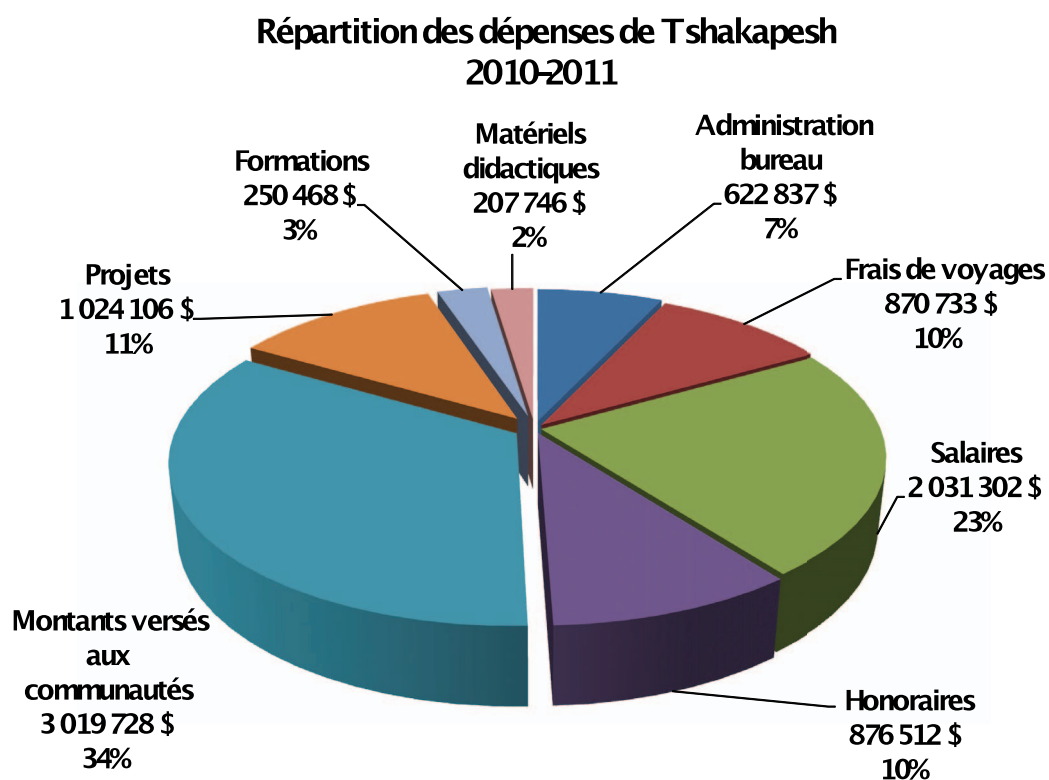


	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
◆ ÉDUCATION SPÉCIALE	3 587 491 \$	3 551 221 \$	3 458 506 \$	3 937 922 \$	3 840 021 \$
■ ÉDUCATION	1 568 821 \$	1 705 901 \$	2 039 795 \$	2 008 849 \$	1 853 460 \$
▲ LANGUE ET CULTURE	670 845 \$	789 117 \$	658 677 \$	713 020 \$	932 464 \$
✕ AMINISTRATION	629 432 \$	502 533 \$	558 220 \$	516 620 \$	458 690 \$
✱ PRSEPN	0 \$	0 \$	0 \$	1 496 685 \$	1 826 305 \$



Tableau 4.

Répartition des dépenses de Tshakapesh au cours de l'année financière 2010-2011.





II. INNU-AIMUN MAK INNU-AITUN

Depuis avril 2010, les secteurs Culture (innu-aitun) et Langue (innu-aimun) ont été réunis.

1. INNU-AIMUN

Le secteur Innu-aimun, qui a pour mandat de promouvoir l'utilisation de la langue innue, a créé un jeu pour favoriser l'utilisation de la langue innue et a poursuivi la publication de mini-lexiques innus portant sur différents thèmes.

Une révision du programme d'enseignement de la langue innue destiné aux élèves du primaire a été effectuée et du matériel didactique sera disponible pour la rentrée scolaire 2011-2012. De plus, trois scénarios d'apprentissage sont en cours de production.

Quant au dictionnaire « pan-innu », il est encore à la phase de validation. Une version préliminaire électronique est en ligne à www.innu-aimun.ca/dictionnaire et peut être utilisée également par les locuteurs et par les non-locuteurs de la langue innue.

À l'occasion du 25e Salon du livre de Sept-Îles, le secteur Innu-aimun a obtenu un financement auprès de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Côte-Nord pour organiser une rencontre entre écrivains innus et écrivains issus d'autres cultures. Le Salon du livre permet à Tshakapesh d'avoir un kiosque pour exposer et vendre le matériel qu'il publie, ainsi que les livres et les CD produits par les artistes innus.

Depuis six ans se tient la dictée innue pour les élèves des 5e et 6e années du primaire, des 1re, 2e et 3e années du secondaire et pour les élèves qui

apprennent la langue innue comme langue seconde. En juin 2010, la dictée innue a réuni plus de 76 participants, comparativement à 16 en 2005. En mars 2011, le secteur a innové en organisant une dictée innue pour les adultes : 89 personnes y ont participé.

Différents comités appuient Tshakapesh dans sa mission; en retour, Tshakapesh les soutient en leur offrant des opportunités de formation. Le Comité Auetiss, composé d'enseignants du préscolaire, s'est réuni à deux reprises et a reçu différentes formations portant sur la discipline, l'enseignement des nombres, l'utilisation du logiciel GPI (Gestion pédagogique intégrée) et l'entrée de données pour les bulletins. Le Comité Kaianuet, composé d'enseignantes des niveaux primaire et secondaire, s'est aussi réuni à deux reprises. Ces rencontres ont donné la priorité à la formation pour l'utilisation du programme d'enseignement de la langue innue et des scénarios d'apprentissage.

Un autre mandat du secteur consiste à offrir des formations de niveau postsecondaire. En collaboration avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), le Certificat de perfectionnement en transmission d'une langue autochtone et le Certificat en technolinguistique autochtone se sont poursuivis cette année encore.

Le secteur continue le développement de matériel dans le cadre du programme ILA, sous le volet Projet pilote du fonds d'innovation. Deux projets ont été acceptés : le premier consiste à enregistrer des aînés racontant des légendes, le deuxième est la suite des jeux interactifs pour enfants et parents commencés en 2009 (projets Jeux et légendes pour s'approprier les richesses de la langue innue).

2. INNU-AITUN

Le secteur Innu-aitun apporte son soutien aux artistes, aux artisans et aux promoteurs d'événement culturels. Il offre des programmes d'aide financière grâce à une entente triennale signée avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF). Un comité indépendant, constitué de trois personnes provenant des communautés membres, analyse les projets reçus. Un demandeur ne peut pas recevoir de l'aide pendant deux années consécutives. Les montants accordés varient de 500 \$ à 1 000 \$. De plus, le programme réserve 6 000 \$ par communauté pour les projets culturels d'envergure qui rejoignent un grand nombre de gens. La totalité des montants non utilisés est accessible à toutes les communautés lors de la dernière rencontre du comité, le cas échéant en mars.

Cette année, nous avons reçu 105 projets. Voici un tableau (Tableau 5) illustrant les demandes triées par domaine. Tshakapesh a accepté 84 projets, pour un montant de 46 550 \$, soit 8,8 % du coût total des projets proposés. Nous avons d'ailleurs soumis une demande pour augmenter le montant de l'entente. Notre demande a été refusée par le MCCCF qui pourtant connaît bien la situation.

Tableau 5.

Secteur Innu-aitun, traitement des demandes de projets par domaine pour l'année 2010-2011

Domaine	Nombre de demandes	Nombre de demandes acceptées	Nombre de demandes refusées	Coût total des projets	Montant accordé
Métiers d'art	72	61	11	40 564,00 \$	30 050,00 \$
Arts de la scène	15	10	5	30 342,44 \$	6 500,00 \$
Arts visuels	4	4	0	6 067,96 \$	2 000,00 \$
Littérature	3	3	0	1 650,00 \$	1 500,00 \$
Événement culturel	11	6	5	445 402,80 \$	6 500,00 \$
TOTAL	105	84	21	524 027,20 \$	46 550,00 \$

Dans le cadre du programme Culture-éducation, le MCCCCF a signé une autre entente triennale avec Tshakapesh pour un montant de 52 200 \$ (soit 17 400 \$ par année) afin de permettre aux élèves innus d'être en contact avec l'art et la culture. Les écoles innues des communautés membres et la communauté de Mashteuiatsh ont accès à ce financement. Les écoles qui soumettent des projets doivent apporter leur contribution financière. Le programme prévoit trois volets : 1- les artistes et les écrivains à l'école; 2- les sorties culturelles; 3- les projets de concertation culture-éducation. Seuls les artistes et les artisans inscrits au Répertoire des ressources du MCCCCF peuvent être sollicités pour le volet 1. Plusieurs Innus font partie de ce répertoire : Paul-Émile Dominique de Pessamit; Anne-Marie André, Ernest Dominique et Paul Blacksmith de Uashat mak Mani-utenam.

En 2010-2011, le programme a soutenu cinq écoles : Johnny Pilot (un projet) et Tshishteshinu (deux projets) à Uashat mak Mani-utenam, Teueikan à Ekuanitshit (un projet) et Olamen à Unaman-shipu (un projet). L'école Kassinu Mamu de Mashteuiatsh a reporté son projet à l'automne 2011.

Quant au programme Rencontre Québécois-Autochtones sous le shaputuan, cela fait plus d'une dizaine d'années qu'une équipe de Tshakapesh sillonne les quatre coins de la province à la rencontre des élèves pour faire connaître la culture des Premières Nations et faire diminuer les préjugés face aux Autochtones.

Ce programme est rendu possible grâce au soutien financier du Secrétariat aux affaires autochtones (Québec) et au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). Les écoles contribuent également au financement. Le budget disponible dans ce programme nous permet de visiter quatre écoles québécoises et une école des Premières Nations par année. En 2010-2011, à cause d'un problème de roulement du personnel, l'équipe de sensibilisation n'a effectué qu'une seule sortie.



Tableau : Richard « Menutan » Fontaine



III. ÉDUCATION

1. ENSEMBLE POUR LA RÉUSSITE DE NOS JEUNES

Le secteur de l'éducation regroupe trois programmes principaux : les programmes en éducation, le Programme de réussite scolaire des étudiants des Premières Nations (PRSEPN) et le Programme en adaptation scolaire. Ces trois programmes s'adressent aux dix écoles innues. Tshakapesh collabore étroitement avec les directions des écoles qui reçoivent toute l'information sur les lignes directrices, les exigences et les contraintes de ces programmes et sous-programmes. De leur côté, les directeurs d'école doivent soumettre des projets et produire des rapports d'activités. Les montants alloués visent la réussite des élèves, la formation continue du personnel des écoles et la mise en place de projets novateurs.

Avant de présenter nos principaux programmes, voici quelques données portant sur la clientèle scolaire de nos communautés membres. En 2010-2011, 1 871 élèves fréquentaient les écoles innues, dont 1 184 élèves aux niveaux préscolaire et primaire (63 %) et 687 élèves au niveau secondaire (37 %). Les communautés de Pessamit et de Uashat mak Mani-utenam, plus peuplées, regroupent 1 202 élèves ou 64 % de toute la clientèle scolaire inscrite dans nos écoles. Quant à la communauté d'Essipit, elle compte 37 élèves fréquentant tous des écoles provinciales. Les données statistiques présentées dans les tableaux suivants (Tableaux 6 et 7) proviennent des systèmes informatiques de traitement des données de Tshakapesh (système GPI- PRSEPN).

Tableau 6.**Répartition des élèves selon les niveaux scolaires pour l'année 2010-2011**

RÉPARTITION DES ÉLÈVES SELON LES NIVEAUX SCOLAIRES				
Nombre total d'élèves	Nombre d'élèves aux niveaux préscolaire et primaire	En pourcentage	Nombre d'élèves au niveau secondaire	En pourcentage
1 871	1 184	63 %	687	37 %

Tableau 7. Répartition des élèves selon les communautés pour l'année 2010-2011

RÉPARTITION DES ÉLÈVES SELON LES COMMUNAUTÉS				
Nombre total d'élèves	Pessamit et Uashat mak Mani-utenam		Autres communautés (excluant Essipit : les 37 élèves fréquentent des écoles provinciales)	
	Nombre d'élèves	En pourcentage	Nombre d'élèves	En pourcentage
1 871	1 202	64 %	669	36 %

2. PROGRAMMES EN ÉDUCATION

Dans le cadre des programmes en éducation, il existe sept sous-programmes : Nouveaux sentiers en éducation, Diversification des parcours de formation au secondaire, Stratégies d'engagement des parents et de la collectivité, Recrutement et maintien en poste des enseignants, Promotion et sensibilisation aux carrières, Camps en sciences et en technologie, Expérience emploi-été. Au cours de la dernière année scolaire, les programmes en éducation ont permis la réalisation de 93 projets différents. À l'été 2010, le sous-programme Expérience emploi-été, géré conjointement avec les agents de main d'œuvre des communautés membres, a permis l'engagement de 195 étudiants, dont une personne à mobilité réduite. Les données indiquent que 61 % de ces étudiants

provenaient du secondaire, que 57 % étaient âgés de 15 à 19 ans et que 68 % étaient des filles.

Le secteur de l'éducation joue aussi un rôle de concertation et, à cet effet, finance les activités du Comité de gestion, qui rassemble les gestionnaires de Tshakapesh et les directeurs des écoles innues à raison de quatre rencontres annuelles.

Les programmes des bourses, des méritas et du rassemblement des finissants du secondaire V encouragent la persévérance scolaire des élèves. Cette année, le Comité du service aux étudiants a décerné 29 Bourses Léonard Paul et sept bourses d'encouragement aux études dans le domaine de l'enseignement. Santé Canada gère conjointement avec Tshakapesh le Programme des carrières de la santé pour les Premières Nations et les Inuits. Sur un total de 48 bourses d'excellence de Santé Canada, 21 bourses ont été attribuées à des étudiants innus (Mashteuiatsh : 6 étudiants ; Essipit : 2 étudiants ; Pessamit : 4 étudiants ; Uashat mak Mani-utenam : 6 étudiants ; Matimekush/Lac John : 1 étudiant ; Nutashkuan : 2 étudiants). Le programme des Méritas pour les élèves des niveaux primaire, secondaire et postsecondaire accorde des certificats de mérite encadrés remis annuellement aux élèves qui se sont distingués au cours de l'année. Les enseignants sélectionnent les lauréats. Des cadeaux sont aussi offerts aux finissants de la sixième année du primaire, de la cinquième année du secondaire et du postsecondaire. Ce programme a permis à 220 étudiants de différents niveaux de recevoir un certificat de mérite ou un cadeau.

Enfin, Tshakapesh tient, depuis deux ans, un Grand rassemblement des diplômés innus du secondaire. Cette activité s'adresse à tous les étudiants innus ayant obtenu leur DES, peu importe l'école fréquentée. Cette 2e édition a honoré 47 étudiants (40 filles et 7 garçons). Nos données indiquent qu'en septembre 2010, 105 étudiants innus étaient inscrits en secondaire V.

Tshakapesh offre des programmes de formation de niveau postsecondaire. Le Certificat universitaire en autonomie gouvernementale, offert en collaboration avec l'Université d'Ottawa, débuté à l'été 2008 et terminé à l'hiver 2010, a permis à neuf étudiants (sur une cohorte initiale de 11 étudiants) de compléter leur certificat avec succès. Le Certificat en technolinguistique autochtone et le Certificat de perfectionnement en transmission d'une langue autochtone ont été développés avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC). Cette année, cinq cours ont été dispensés pour le Certificat en technolinguistique autochtone et trois cours dans le cadre du programme en transmission d'une langue autochtone. Ces deux derniers programmes comptaient 17 étudiants. Le Diplôme universitaire de 2e cycle en administration scolaire a été développé avec l'Université de Sherbrooke. La formation a débuté en septembre 2010, pour une durée de trois ans. Un comité de sélection indépendant a été mis en place pour l'analyse des dossiers et pour la passation des entrevues. Sur les 26 dossiers analysés, 15 candidats ont été retenus pour suivre la formation. Tous les candidats sélectionnés proviennent des écoles innues, 50 % sont des membres de la Première Nation innue, quatre occupent des postes de direction et 11 sont des enseignants.

En ce qui concerne le niveau collégial, le Programme pour les éducatrices et éducateurs en services à l'enfance autochtone a débuté en octobre 2009 et a pris fin à l'hiver 2011. Des 22 étudiants de la cohorte initiale, sept étudiants ont complété avec succès le programme, trois autres devraient compléter leur formation prochainement, cinq étudiants devront reprendre certains cours et sept ont abandonné.

Un élément important à souligner concerne le roulement du personnel enseignant et de direction des écoles. Au cours de la dernière année scolaire, les écoles innues ont dû combler 30 postes d'enseignants et quatre postes de direction. Des initiatives devront être mises de l'avant pour assurer une meilleure

rétribution du personnel des écoles : des grilles salariales concurrentielles, des logements et des primes d'éloignement.

3. PRSEPN

Le Programme de réussite scolaire des étudiants des Premières Nations (PRSEPN) comprend trois éléments : les plans de réussite scolaire, les évaluations des apprentissages des étudiants et la mesure de rendement.

Les plans de réussite scolaire se poursuivent comme prévu. Le PRSEPN mesure la progression des élèves au plan académique en français et en mathématiques. À cet effet, Tshakapesh, en collaboration avec l'UQAC, a procédé à l'évaluation des élèves de 1^{re} année du primaire en français et a interprété les résultats des tests normalisés afin d'orienter les interventions pédagogiques des enseignants. Deux comités pédagogiques, regroupant des enseignants sélectionnés dans chaque école à titre de représentant, ont été mis en place en français (CPF) et en mathématiques (CPM). Le CPM a élaboré des tests uniformisés qui seront administrés dans toutes les écoles innues aux élèves de la 1^{re} année du primaire jusqu'à la 3^e du secondaire. La même procédure sera suivie au cours de la prochaine année scolaire par le CPF. Les résultats des tests seront analysés et interprétés par les comités en place afin de mieux orienter les interventions pédagogiques des enseignants. De plus, le Comité Auetiss a été soutenu par le PRSEPN pour la production d'un bulletin standardisé et informatisé en langue innue destiné au préscolaire.

Tshakapesh a aussi procédé à l'embauche d'une conseillère en développement informatique afin de mettre en place des outils pour faciliter la mesure de rendement et aider le personnel des écoles. Tshakapesh défraie les droits d'utilisation de plusieurs logiciels utilisés par les écoles. Le logiciel Lumix a été acquis cette année afin d'extraire et de traiter les données scolaires récoltées avec l'application GPI, et conséquemment d'orienter nos actions selon les besoins identifiés.



4. ADAPTATION SCOLAIRE

Les services en adaptation scolaire répondent aux besoins particuliers des élèves en difficulté d'apprentissage, de comportement et d'adaptation avec trois sous-programmes : les services directs, la formation continue et la recherche et développement.

Les services directs offrent un financement aux écoles pour l'embauche de ressources spécialisées : intervenants scolaires, psychoéducateurs, éducateurs spécialisés, orthopédagogues, enseignants en adaptation scolaire. Chaque élève relevant de l'adaptation scolaire possède un dossier sécurisé. Tshakapesh a procédé à la validation de la clientèle 2010-2011. Ainsi, sur un total de 1 871 élèves¹, 750 ont actuellement un dossier actif, soit 40 % de la clientèle scolaire. Ces données indiquent une diminution des élèves relevant de l'adaptation scolaire par rapport aux années scolaires précédentes (Tableau 8).

Tableau 8.

Nombre d'élèves relevant de l'adaptation scolaire de l'année scolaire 2004-2005 à 2010-2011

Année scolaire	Nombre d'élèves en adaptation scolaire	Pourcentage
2004-2005	998 sur 2 133	47 %
2005-2006	1 000 sur 2 145	46 %
2006-2007	1 048 sur 2 050	51 %
2007-2008	1 097 sur 1 720	64 %
2008-2009	1 161 sur 1 880	62 %
2009-2010	1 047 sur 1 888	55 %
2010-2011	750 sur 1 871	40 %

Sources Institut Tshakapesh, avril 2011

¹ En excluant les 37 étudiants de la communauté d'Essipit.

D'autres données précisent la répartition des 750 élèves relevant de l'adaptation scolaire : 409 élèves (54 %) présentent des difficultés d'apprentissage de modérées à sévères, 196 élèves (26 %) présentent des difficultés d'apprentissage accompagnées de troubles de comportement de modérés à sévères. C'est donc dire que 80 % de ces élèves manifestent au moins un an de retard par rapport au curriculum du MELS.

Tableau 9. Répartition de la clientèle selon la classification des problématiques

Classification des problématiques	Nombre d'élèves
S2-Troubles de comportement de modérés à sévères	81
S4-Difficultés d'apprentissage de modérées à sévères	409
S5-Difficultés d'apprentissage et de comportement de modérées à sévères	196
S6-Déficiences sensorielles et physiques	12
S7-Déficiences de développement	45
S8-Déficiences multiples	7
TOTAL	750
Population des écoles	1 871

Sources, Institut Tshakapesh, avril 2011

En ce qui concerne la formation continue, l'Institut Tshakapesh a mis en place différents comités dont l'objectif principal est d'offrir un soutien aux intervenants des écoles travaillant directement avec les élèves. Les comités actuellement en place dans le domaine de l'adaptation scolaire sont au nombre de trois : le Comité des orthopédagogues (CO), le Comité des intervenants en adaptation scolaire (CAS) et le Comité des enseignants en adaptation scolaire (CEAS). La mise en place de ces comités poursuit plusieurs objectifs : développer et

maintenir les compétences des intervenants par des formations en lien avec leurs champs d'intervention; réfléchir sur les facteurs influençant la réussite scolaire et trouver des pistes de solution aux problèmes existants; favoriser la concertation entre les différents intervenants, briser l'isolement et permettre la création d'un réseau de soutien professionnel.

Quant à la recherche et développement, le secteur de l'adaptation scolaire travaille actuellement à la mise à jour du système informatisé des plans d'intervention. Le nouveau système informatisé, en cours de réalisation, permettra de traiter le dossier de chaque élève relevant de l'adaptation scolaire et d'obtenir des données statistiques détaillées.

Les directions, les intervenants des écoles et le personnel de l'Institut Tshakapesh constatent que la toxicomanie affecte la réussite scolaire des jeunes. En cours d'année, le secteur de l'adaptation scolaire a organisé une rencontre avec les intervenants, les directions des écoles et le Groupe de recherche et d'interventions psychosociales en milieu autochtone (GRIPMA) afin de discuter de cette problématique et de trouver des pistes de solutions.



LE 31 MARS 2011

31



ÉTATS
FINANCIERS
POUR L'EXERCICE CLOS



Le 21 juillet 2011

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
Institut Tshakapesh

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Institut Tshakapesh, qui comprennent le bilan au 31 mars 2011 et les états du résultat, de l'évolution des actifs (passifs) nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Fondement de l'opinion avec réserve

Les charges de la société comprennent des biens et services non reçus au 31 mars 2011 pour lesquels la société s'est engagée afin de terminer certaines activités en rapport avec des ententes spécifiques et à l'égard desquels des produits non gagnés ont été comptabilisés, ce qui constitue une dérogation aux principes comptables généralement reconnus du Canada. En conséquence, les produits et les charges au 31 mars 2011 auraient dû être diminués de 326 278 \$ (2010 - augmentés de 270 304 \$), ce qui n'aurait entraîné aucune variation sur le résultat net et les actifs nets de la société. Le solde des engagements à payer au 31 mars 2011 aurait dû être diminué de 223 111 \$ (2010 - 549 389 \$) et les produits reportés au prochain exercice auraient dû être augmentés du même montant.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences des éléments décrits dans le paragraphe "Fondement de l'opinion avec réserve", les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Institut Tshakapesh au 31 mars 2011, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Laberge Lafleur Brown S.E.N.C.R.L. ¹

COMPTABLES AGRÉÉS

¹ CA auditeur permis no 13575

INSTITUT TSHAKAPESH

RÉSULTAT

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2011

	2 0 1 1	2 0 1 0
	\$	(redressé) \$
PRODUITS (annexe)	8 945 261	8 673 096
CHARGES		
Salaires	1 728 932	1 313 755
Charges sociales	168 388	88 220
Transfert - Régime des Bénéfices Autochtone	133 982	131 765
Honoraires professionnels et de consultation	876 512	999 182
Loyer et énergie	88 972	81 607
Frais de réunions -		
Conseil d'administration	21 437	27 946
Assemblée générale	32 169	22 840
Frais de voyage	870 733	792 459
Aide aux projets	656 813	534 922
Bourses et primes d'encouragement	40 766	46 491
Livres et matériel didactique	207 746	360 931
Droits d'utilisation - Logiciels	78 945	74 536
Frais de formation	250 468	364 755
Papeterie et frais de bureau	31 830	41 570
Frais de location	42 907	54 506
Poste et messagerie	8 401	8 618
Impression et conception graphique	61 475	18 381
Entretien et réparation	10 136	7 356
Télécommunications	43 567	38 629
Assurances	8 087	7 932
Publicité et promotion	42 987	56 626
Contributions versées aux communautés	3 019 728	3 186 957
Contributions pour l'équipement informatique des écoles	326 527	209 490
Fournitures	3 760	1 418
Frais bancaires	2 144	2 701
Montants à remettre -		
Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada	-	12 428
Patrimoine Canada	-	10 351
Divers	21 862	25 262
	8 779 274	8 521 634
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AMORTISSEMENT ET REMBOURSEMENT	165 987	151 462
Amortissement des immobilisations corporelles	133 189	98 061
	32 798	53 401
Remboursement - Produits des exercices antérieurs	34 321	-
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(1 523)	53 401

INSTITUT TSHAKAPESH
ÉVOLUTION DES ACTIFS (PASSIFS) NETS
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2011

	2 0 1 1		2 0 1 0
	Investis en actifs à long terme	Non affectés	Total
	\$	\$	\$ (redressé)
SOLDES AU DÉBUT	437 450	(2 762)	434 688
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(133 189)	131 666	(1 523)
Investissements en actifs à long terme	124 158	(124 158)	-
SOLDES À LA FIN	<u>428 419</u>	<u>4 746</u>	<u>433 165</u>
			<u>434 688</u>

INSTITUT TSHAKAPESH

BILAN

AU 31 MARS 2011

	2 0 1 1	2 0 1 0
	\$	\$
A C T I F		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	1 179 811	1 239 348
Placements temporaires, 1,25 %	500 000	-
Comptes débiteurs	118 248	104 021
Contributions à recevoir	932 791	1 310 543
Avances - Commission locale des Premières Nations de la Côte-Nord, sans intérêt	6 248	-
Charges reportées au prochain exercice	15 505	4 100
	<u>2 752 603</u>	<u>2 658 012</u>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	424 657	422 117
LOGICIELS (note 5)	<u>3 762</u>	<u>15 333</u>
	<u><u>3 181 022</u></u>	<u><u>3 095 462</u></u>
P A S S I F		
PASSIF À COURT TERME		
Comptes créditeurs (note 6)	1 940 112	1 488 683
Engagements à payer (note 7)	223 111	549 389
Produits reportés au prochain exercice (note 8)	142 481	99 141
Dépôts détenus - Commission locale des Premières Nations de la Côte-Nord, sans intérêt (note 9)	442 153	523 561
	<u>2 747 857</u>	<u>2 660 774</u>
A C T I F S N E T S		
INVESTIS EN ACTIFS À LONG TERME	428 419	437 450
NON AFFECTÉS	<u>4 746</u>	<u>(2 762)</u>
	<u>433 165</u>	<u>434 688</u>
	<u><u>3 181 022</u></u>	<u><u>3 095 462</u></u>

ENGAGEMENT (note 10)

SIGNÉ AU NOM DU CONSEIL

Christine Bernier, administrateur
Rita Heston, administrateur

INSTITUT TSHAKAPESH

FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2011

	2 0 1 1	2 0 1 0
	\$	(redressé) \$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(1 523)	53 401
Ajustement pour :		
Amortissement	133 189	98 061
Fonds générés par les opérations	131 666	151 462
Variation des éléments hors caisse -		
Comptes débiteurs	(14 227)	(8 597)
Contributions à recevoir	377 752	(451 207)
Charges reportées au prochain exercice	(11 405)	12 400
Comptes créditeurs	451 429	274 849
Engagements à payer	(326 278)	270 304
Produits reportés au prochain exercice	43 340	56 821
	652 277	306 032
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation des placements temporaires	(500 000)	-
Avances - Commission locale des Premières Nations de la Côte-Nord	(6 248)	33 407
Acquisition d'immobilisations corporelles	(124 158)	(153 403)
	(630 406)	(119 996)
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Dépôts détenus - Commission locale des Premières Nations de la Côte-Nord	(81 408)	77
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(59 537)	186 113
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	1 239 348	1 053 235
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	1 179 811	1 239 348
LA TRÉSORERIE ET LES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE COMPRENNENT :		
Encaisse	1 179 811	1 239 348

INSTITUT TSHAKAPESH

ANNEXE

PRODUITS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2011

	2 0 1 1	2 0 1 0
	\$	(redressé) \$
Contributions -		
Ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada	8 225 547	7 830 663
Santé Canada	57 936	55 520
Conseil des Arts du Canada	-	30 000
Patrimoine canadien	40 500	50 000
Parcs Canada	-	75 000
Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine	159 400	139 400
Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport	45 000	30 000
Secrétariat aux affaires autochtones	-	15 000
Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec (CDRHPNQ)	138 282	148 011
La Confédération des centres d'éducation culturelle des Premières Nations	165 629	168 942
Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador	-	70 680
Innu Takuaikan Uashat Mak Mani-Utenam	-	3 500
Conférence Régionale des Élus de la Côte-Nord	12 250	-
Consortium pour la formation professionnelle des autochtones	-	13 821
Autres -		
Loyer	4 800	4 800
Intérêts sur l'encaisse	2 192	37
Publications et articles promotionnels	45 084	13 659
Divers	91 981	80 884
	8 988 601	8 729 917
Produits reportés au début	99 141	42 320
	9 087 742	8 772 237
Produits reportés à la fin	142 481	99 141
	8 945 261	8 673 096



1034, avenue Brochu, Sept-Îles (Québec) G4R 2Z1 T. 418.968.4424 1.800.391.4424 F. 418.968.1841

